

## **Protocole-Nouveau placement d'enfants et jeunes Pendant la période de pandémie du COVID-19**

Ce protocole accompagne la procédure d'admission d'un enfant lors des situations exceptionnelles et inclut une version révisée du document "*Pour vous protéger et pour protéger vos proches*"

Ce protocole est en vigueur uniquement pendant la période de la pandémie du COVID-19. Il a été élaboré en suivant les consignes et directives du Bureau de la santé de l'Est de l'Ontario et du gouvernement. L'information concernant le contrôle et la prévention du COVID-19 évolue tous les jours. Ce protocole peut être appelé à changer advenant la réception d'autres consignes provenant du secteur de la santé.

### **Mission de Valoris**

- Valoris préconise le placement dans le réseau naturel de la famille avant le placement en famille d'accueil lorsque cette option est une possibilité.
- Notre inquiétude première est de protéger la santé de nos familles ressources et celle des gens que nous appuyons. Toutefois, on doit se souvenir que notre mission première est de rendre service aux gens vulnérables de Prescott-Russell. Ainsi, nous avons la responsabilité de maintenir notre offre de services essentiels. Ceci n'empêche toutefois pas que l'organisation mette en place des mesures préventives et se prépare dans l'éventualité d'un nouveau placement pendant la pandémie du COVID-19.
- Le présent plan est élaboré dans la perspective de tout nouveau placement d'un enfant, jeune ou adulte, de tout nouveau placement d'un cas confirmé pour le COVID-19 chez un enfant, jeune ou adulte. Ce protocole identifie les étapes à entreprendre dans de telles situations par les parents ressources et le personnel.
- Étant donné la nature de notre travail, si une personne accompagnée en venait à avoir des symptômes, notre responsabilité serait de demeurer auprès de cette personne, en nous assurant de lui offrir tous les soins nécessaires, selon les étapes décrites ci-dessous.

### **Comment le virus se propage-t-il ?**

- COVID-19 se propage de manière similaire à la grippe, c'est-à-dire lorsqu'une personne tousse ou expire, elle libère des gouttelettes de liquide infecté. La plupart de ces gouttelettes tombent sur des surfaces et des objets à proximité, tels que des bureaux, des tables ou des téléphones. Les gens peuvent attraper le COVID-19 en touchant des surfaces ou des objets contaminés - puis en touchant leurs yeux, leur nez ou leur bouche. La plupart des personnes infectées par COVID-19 présentent des symptômes légers et récupèrent. Cependant, certains souffrent d'une maladie plus grave et peuvent nécessiter des soins hospitaliers. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli et les personnes

atteintes de maladies telles que le diabète, les maladies cardiaques et pulmonaires sont également plus vulnérables aux maladies graves.

### **Nouveau placement d'un enfant ou d'un jeune :**

Comme mesure de prévention, le Bureau de santé recommande qu'à tout nouveau placement, l'individu soit placé en isolement suivant son admission pendant une période de 14 jours. Si l'enfant a des symptômes ou nous sommes informés que l'enfant a été en contact avec un individu atteint du virus, le Bureau de santé sera contacté avant le placement afin de procéder à un test.

### **Protocole pour l'isolement de 14 jours suivant l'admission d'un nouveau placement (avec ou sans signes/symptômes observés de type grippal chez la personne soutenue)**

Nous demandons à tous les parents d'accueil et membres de leur famille d'adopter les précautions suivantes :

### **Procédures et précautions requises :**

- Les intervenants doivent faire un dépistage pour les symptômes et l'exposition potentielle au virus avant d'admettre l'enfant en famille d'accueil;
- Identifier une chambre à occupation seul pour l'enfant et encourager le moins d'accès possible à d'autres pièces de la maison;
- Coordonner un accès unique à une salle de bain qui est limitée à la personne présentant des symptômes. Si d'autres salles de bains ne sont pas disponibles, il faut désinfecter la salle de bain après chaque usage;  
S'assurer de porter des gants et un masque lors de contacts avec l'individu (en respectant la distanciation sociale), ainsi que tout équipement recommandé;
- S'assurer de porter le masque en tout temps jusqu'à l'obtention des résultats du test;
- S'il s'agit d'un nouveau-né ou d'un jeune enfant où il n'est pas possible de pratiquer la distanciation sociale puisque l'enfant exige des soins directs, on doit s'assurer de porter l'équipement recommandé;
- S'assurer que la personne demeure hydratée en tout temps et que l'on répond à tous les besoins;
- Surveiller l'état de santé de l'enfant, du jeune et de tous les membres qui habitent dans le foyer, et ce, pendant **14 jours** afin de déceler les symptômes de maladie respiratoire comme une toux, de la fièvre ou une difficulté à respirer (voir la grille annexée) ;
- Prendre la température de tous les membres qui habitent dans le foyer deux fois par jour (matin et soir) pendant 14 jours ;
- Éviter les lieux achalandés dans la maison avec l'enfant ou le jeune et pratiquer et augmenter la distanciation sociale au domicile, dans la mesure du possible.

- L'enfant ou le jeune n'est pas permis de quitter la maison pour visiter sa famille ou des amis. Les jeunes peuvent sortir dehors tout en restant sur la propriété et en pratiquant la distanciation sociale.
- Durant les 14 premiers jours d'un nouveau placement, demander à l'enfant ou au jeune de ne pas se servir dans le réfrigérateur ; on doit le faire pour lui.

SI L'ENFANT OU LE JEUNE PRÉSENTE LES SYMPTÔMES MINEURS DU COVID : (toux, mal de gorge, température élevée), MAIS CONTRÔLÉS :

- AVISER L'INTERVENANT ET CONSULTER LE MÉDECIN DE L'ENFANT AFIN DE FOURNIR LES SOINS APPROPRIÉS. L'INTERVENANT SE CHARGE DE CONTACTER LE BUREAU DE SANTÉ.

SI L'ENFANT PRÉSENTE LES SYMPTÔMES SUIVANTS :

Difficulté à respirer, fièvre élevée (102,5)

- COMPOSEZ LE 911
- CONTACTEZ VOTRE INTERVENANT OU L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE POUR LES AVISER DE LA SITUATION.

### **PRATIQUES ET PROCÉDURES POUR LES CAS POSITIFS DU COVID-19 :**

- Assurez-vous de respecter les consignes énumérées dans la section précédente;
- Les personnes qui demeurent dans le foyer doivent porter des masques en tout temps dans la maison;
- Les personnes qui demeurent dans le foyer doivent porter des gants, des jaquettes et des lunettes de protection (ou une visière) lorsqu'ils offrent des soins ou un appui à la personne infectée.

### **APRÈS AVOIR OFFERT UN APPUI À LA PERSONNE, on doit :**

- Enlever la jaquette;
- Jeter la jaquette dans la poubelle doublée par un sac de plastique qui sera juste à l'extérieur de la chambre désignée pour l'enfant;
- Enlever les gants;
- Les jeter dans la poubelle doublée par un sac de plastique qui sera juste à l'extérieur de la chambre désignée pour l'enfant ;
- Laver ses mains avec de l'eau et du savon;
- Porter des gants pour s'occuper du lavage de vêtements et draps de la personne (le lavage doit être fait séparément des autres lavages) ;
- Laver ses mains avec de l'eau et du savon immédiatement après avoir enlevé les gants;
- Assurer que les paniers de linge et les poubelles sont doublés d'un sac de plastique;
- Porter des gants pour vider les bacs et laver ses mains avec de l'eau et du savon par la suite;
- Passer toute la vaisselle au lave-vaisselle. Ne pas laver la vaisselle à la main.

Retirez vos vêtements à la fin de journée et procédez au lavage à l'eau chaude à votre domicile. Pratiquer **la distanciation sociale** ; modifier les habitudes quotidiennes afin de réduire au minimum les contacts étroits avec d'autres personnes, ce qui comprend :

- Les membres de la famille doivent éviter les endroits achalandés et les rassemblements non essentiels;
- Éviter les salutations d'usage, comme les poignées de main;
- Limiter les contacts avec les personnes présentant un risque plus élevé comme les aînés et les personnes en mauvaise santé;
- Si vous devez quitter le domicile pour des urgences, maintenir une distance d'au moins 2 longueurs de bras avec les autres ;
- Interdire les invités à la maison.

#### **La distanciation sociale lors de transport :**

Voici quelques directives basées sur des recommandations émises par des compagnies de taxis tels que Uber, Lyft, Blue Line et Capital Taxi :

- Les passagers doivent s'asseoir à l'arrière, et du côté opposé, si possible, pour augmenter la distance avec le conducteur.
- Les véhicules doivent être désinfectés avant et après chaque transport à l'aide des produits désinfectants qui ont été distribués par l'équipe Immobilier. Testez le produit sur une surface qui n'est pas visible.
- Soyez surtout vigilant pour nettoyer les points de contact fréquents tels que : les poignées des portes, les ceintures de sécurité, le volant, le levier de vitesse et les commandes souvent utilisées (vitres électriques, rétroviseurs, sièges chauffants, chauffage, ventilation, radio, écran tactile, etc.).
- Laissez une ou deux fenêtres entrouvertes pour favoriser une bonne circulation de l'air.
  - Si quelqu'un tousse durant le transport, on recommande de bien ouvrir les fenêtres à la conclusion du transport afin d'aérer le véhicule.
- Lavez vos mains après chaque transport, préférablement avec du savon et de l'eau.

#### **Appui offert par Valoris aux parents d'accueil**

- **\* un contact journalier avec la famille par l'entremise de son intervenant;**
- **Un appui 24/7 pour répondre à toute urgence;**
- **Accès à des fournitures de nettoyage, désinfectants ;**
- **Accès à du matériel pour occuper l'enfant pendant la période de confinement;**
- **Accès à un appui pour le jeune (counselling à distance, socialisation) par un membre de notre personnel;**
- **Accès à de l'épicerie ou à un *meal service* (ceci sera coordonné par Valoris) ;**
- **Accès à de l'équipement de protection personnel et des produits nettoyants ;**

- **Services de buanderie ;**
- **Rehaussement du tarif pendant la période de 14 jours de confinement ou plus en cas d'infection. Les parents d'accueil se voient octroyer la somme de 70,00 \$ (ce montant inclut le per diem régulier) par jour pendant les 14 jours de confinement. Après la période de 14 jours, les parents d'accueil vont recevoir le per diem régulier. Cette somme est seulement octroyée pendant la période de pandémie du COVID-19.**

### **Pratiquer une bonne hygiène :**

- Lavez vos mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes, surtout après avoir été aux toilettes et lors de la préparation des aliments :
  - utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à du savon et à de l'eau.
- Lorsque vous toussiez ou éternuez :
  - toussiez ou éternuez dans un papier-mouchoir ou dans le creux de votre bras, et non dans votre main;
  - jetez immédiatement les papiers-mouchoirs utilisés dans une poubelle doublée d'un sac de plastique et lavez-vous ensuite les mains.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche sans vous être d'abord lavé les mains.

### **Nettoyage :**

Les nettoyeurs peuvent jouer un rôle en aidant à limiter le transfert des micro-organismes. Santé Canada recommande d'utiliser du nettoyeur ou de l'eau de Javel diluée sur les surfaces à fortes sollicitations comme :

- Les jouets
- Les toilettes
- Tous les appareils électroniques (télécommandes, téléphones, etc.)
- Les poignées de porte, comptoirs, robinets, tables de chevet

Lors d'un nouveau placement, l'enfant ou l'adulte ne devrait avoir avec lui que son linge, ainsi que quelques objets personnels (3) qui se nettoient aisément. À l'arrivée de l'enfant ou de l'adulte au placement, la famille ressource ou la résidence devrait désinfecter et procéder au nettoyage des effets personnels de l'enfant ou de l'adulte, sans exception.

Équipe d'appui aux familles d'accueil suivant un nouveau placement pendant la période de pandémie du COVID-19.

Une équipe d'intervenants et un superviseur a été créée pour soutenir les parents d'accueil suivant l'admission d'un nouvel enfant ou jeune en placement. Chantal Chrétien (superviseure), Julie Ladouceur et Mélanie Rochon (intervenantes) occupent ce rôle. Elles sont responsables de contacter la famille d'accueil avant le placement afin de revoir le protocole pour les nouvelles admissions avec eux. Elles se chargent également du soutien offert à la famille pendant le placement.

- Appels à la famille pour prendre de leurs nouvelles et répondre à des questions précises en lien avec le protocole ;
- Assurer que la famille a tout l'équipement de protection personnel;
- Appuyer la famille vers l'accès à de l'épicerie ou des fournitures essentielles.

Elles travaillent en étroite collaboration avec les intervenants des enfants et des ressources.



--	--	--	--	--	--	--	--